

II

*L'Ambassadeur du Canada à la Secrétaire d'État
des États-Unis d'Amérique*

Note: UNEN70

Washington, le 2 décembre 2010

Madame la Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note datée du 30 novembre 2010, dont le texte, en français, est libellé comme suit :

Excellence,

J'ai l'honneur de me reporter à l'Échange de notes des 28 octobre 1980 et 5 décembre 1980 entre nos gouvernements, qui constitue un accord prévoyant la coordination des activités canado-américaines de brisage des glaces dans les Grands Lacs (l'« Accord de 1980 »). J'ai en outre l'honneur de me reporter aux Échanges de notes du 4 décembre 1990, du 5 décembre 1995, du 4 décembre 2000 et du 5 décembre 2005 entre nos gouvernements, chacun prévoyant la prolongation de l'Accord de 1980 pour des périodes additionnelles de cinq années.

L'Accord de 1980, tel que prolongé, a été avantageux pour nos deux pays et a contribué à promouvoir notre objectif commun, à savoir maintenir ouvertes les voies maritimes commerciales dans des eaux recouvertes de glace. En conséquence, j'ai l'honneur de proposer que nos gouvernements conviennent de prolonger l'Accord de 1980, aux conditions énoncées dans l'Annexe de celui-ci, pour une période additionnelle de cinq ans commençant le 5 décembre 2010.

Si la proposition contenue dans la présente note agréée à votre gouvernement, j'ai l'honneur de proposer que la présente note et votre réponse à cet effet constituent un Accord entre nos gouvernements, qui entrera en vigueur à la date de votre réponse, et demeurera en vigueur pour une période de cinq ans commençant le 5 décembre 2010.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.